

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

Délibération : **N° 2019-11-145**  
OBJET : **ATLANTIC'EAU - RAPPORT ANNUEL 2018 - EAU POTABLE**  
Nomenclature : **1.2.5**

**En exercice** : 29 membres

**Présents** : 24

**Pouvoirs** : 4

**Absent** : 1

**Votants** : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le dix-huit novembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le huit novembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Catherine HENRY donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE

**Le membre absent** : Gwénola LEBRETON

**Rapporteur** : Madame Aurora ROOKE

En application de l'article L 2224-5 du Code général des collectivités territoriales (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010), un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable doit être présenté au conseil municipal.

Ce rapport est établi par le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique, dénommé Atlantic'Eau, qui est maître d'ouvrage de la distribution d'eau potable sur les 165 communes membres.

Sur le territoire du Syndicat intercommunal du Sillon de Bretagne, l'exploitation du service est assurée par VEOLIA EAU.

Considérant que le rapport annuel d'Atlantic'Eau a fait l'objet d'une présentation en commission Aménagement le 7 novembre 2019,

**Il est proposé aux membres du Conseil municipal :**

- **DE PRENDRE ACTE du rapport annuel d'Atlantic'Eau sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2018 ;**
- **D'EMETTRE un avis favorable sur le rapport, ci-annexé.**

**Délibération adoptée par 22 voix Pour, 0 voix contre et 6 Absentions.**

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 18 novembre 2019  
Le Maire, Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture  
044-21440209120191118-2019-11-145-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2019  
Date de réception en préfecture : 21/11/2019